

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Les membres de la CDTIS souhaitent d'excellentes fêtes à toutes les licenciées, tous les licenciés et les salarié(e)s du district de l'Ain et ils leur adressent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023.

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Demande d'avis préalable avant travaux et/ou nouvelle installation

Néant

Validation de fin de travaux pour le déblocage d'une subvention FAFA

Néant

Validation de tests in-situ après la réalisation d'une pelouse synthétique

Terrain d'honneur de Lagnieu NNI 012020101 – Tests conformes – validation par la ligue.

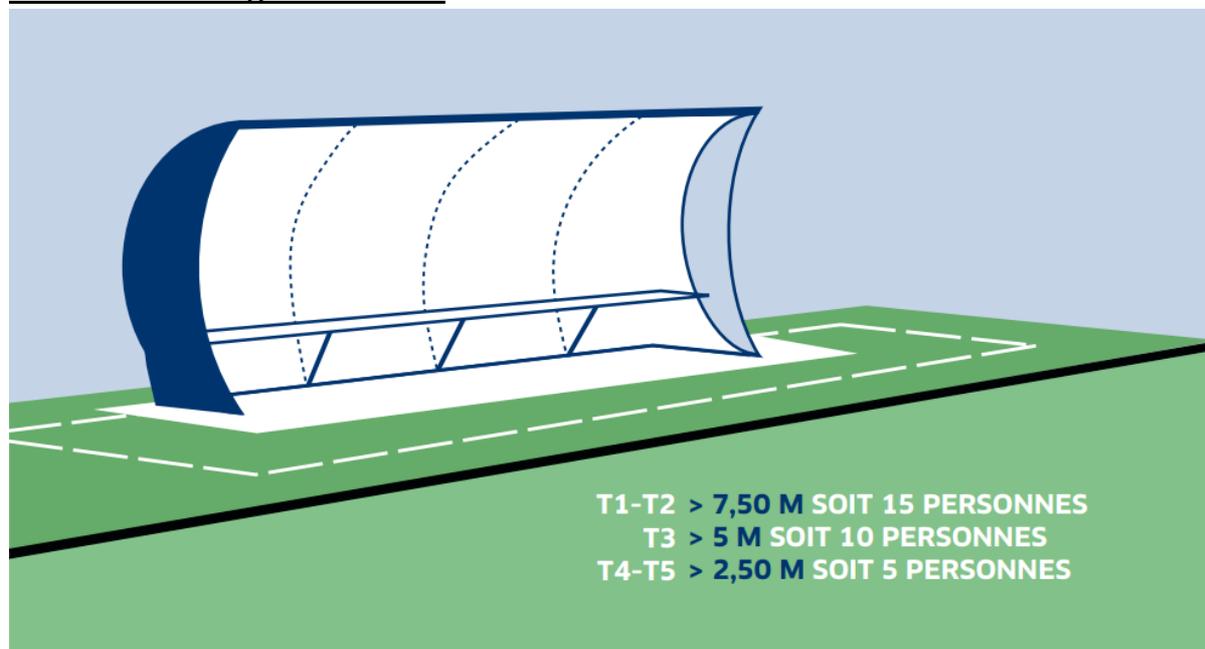
Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) réalisées

- Vérification de l'éclairage du stade de Miribel NNI 011490102 vérifié le 12 octobre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS -attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'éclairage du stade P Chastel de Belley NNI 010340101 – classement en niveau E6 jusqu'au 19 janvier 2025.
- Vérification de l'éclairage du stade En Verbaou de Culoz NNI 011380201 – classement en niveau E Entraînement jusqu'au 22 novembre 2024.
- Vérification des éclairages du complexe de Bellignat NNI 010310101 et NNI 010310102 –
 - NNI 010310101 -classement au niveau E6 jusqu'au 19 janvier 2025.
 - NNI 010310102 – classement en niveau E6 Leds jusqu'au 19 janvier 2027.
- Vérification de l'éclairage du stade des Etournelles 1 de Valserhône NNI 010910101 le 08 novembre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification de l'installation Roger Petit1 de Valserhône NNI 010330101 le 09 décembre 2022 – rapport rédigé par la CDTIS – attente de classement par la ligue.
- Vérification des installations du complexe de Bellignat NN 010310102 et 010310104 le 08 décembre 2022 – rapports à rédiger par la CDTIS.

Vérifications décennales (terrains) et bisannuelles (éclairage) programmées

- Prochaines vérifications programmées à compter du 15 janvier 2023

Informations réglementaires



Pour la CDTIS : JF JANNET